



## MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN Comité Pays de France

avec Jean-Pierre CHEVENEMENT

### **NUISANCES AERIENNES ET TROISIEME AEROPORT : A QUOI SERT LA DROITE VAL D'OISIENNE ?**

#### **Encore une annonce sans bruit...**

Profitant de la trêve d'un été caniculaire, la mission parlementaire, à forte dominante UMP, a recommandé **l'abandon définitif du projet de 3<sup>ème</sup> aéroport**. Pire encore pour nous, riverains de l'aéroport, elle a proposé **l'extension de l'aéroport de Roissy** sans se soucier de notre aspiration légitime à vivre dans un cadre de vie décent. **C'est inacceptable !**

Fidèle à sa méthode sans concertation (taux du livret A, médicaments plus remboursés), le gouvernement Raffarin se réfugie derrière les travaux d'une commission pour annoncer une décision partisane consentie à l'électorat picard de Gilles de Robien, ministre UDF des transports.

Les mesures annoncées reprennent largement les propositions du gouvernement précédent. Bien que nécessaires elles ne suffisent pas, sans la perspective d'un troisième aéroport, à résoudre durablement le problème des nuisances de Roissy.

L'urbanisation autour de l'aéroport d'Orly et la nécessité environnementale de maîtriser le développement du trafic à Roissy, **impose la construction d'un 3<sup>ème</sup> aéroport dans le bassin parisien**

#### **Des conséquences inacceptables pour un cadre de vie déjà dégradé**

Deux pistes de plus à Roissy, c'est **au moins deux avions par minute** et donc à un surcroît de **nuisances sonores qui ont déjà atteint un niveau inacceptable**.

Les pollutions sonore et atmosphérique mettent **en danger notre santé et celle de nos enfants**. Des études américaines révèlent

une hausse du taux de leucémies chez les enfants scolarisés sous les couloirs aériens.

**Le MRC exige donc l'ouverture d'une enquête sur l'impact réel des nuisances aériennes sur la santé publique et l'arrêt des vols de nuits.**

**La révision du Plan de Gêne Sonore doit être immédiate** et inclure les riverains aujourd'hui exclus de la procédure d'aide à l'insonorisation.

Le Plan d'Exposition au Bruit ne doit plus entraver la rénovation urbaine et le développement économique de nos quartiers alors qu'en même temps l'augmentation des nuisances entraînent une paupérisation de nos communes par le départ des habitants les plus aisés.

**Le MRC réclame la mise en débat des modalités d'indemnisation des riverains notamment en compensant la dépréciation des biens immobiliers ainsi qu'une réévaluation équitable de la valeur locative dans le calcul de l'impôt.**

**Des moyens supplémentaires, gérés de nouveau par l'ADEME, doivent être mis en œuvre pour instruire plus rapidement les dossiers d'insonorisation.**

#### **Un mépris des attentes de citoyens souvent démunis**

La volonté d'utiliser plus intensivement l'aéroport de Roissy, s'appuie clairement sur la logique libérale **du tout économique** chère aux élus UMP-UDF.

La qualité de vie d'habitants dont beaucoup sont déjà touchés par la crise et un habitat

dégradé ne semble pas peser dans la décision du gouvernement.

Cela cacherait-il l'idée que **les populations les moins aisées ne mériteraient pas le surcoût nécessaire à un cadre de vie de qualité ?**

Au contraire le **MRC soutient que Sarcelles, Garges et Arnouville** par exemple doivent être **aussi bien traitées** que **Versailles, Saint-Cloud et Neuilly**.

D'autant plus que **les riverains de l'aéroport**, en particulier ceux de l'Est du département, **subissent les nuisances sans profiter pleinement des emplois créés**.

**Les créations d'emplois pour les val d'oisiens sont loin d'être à la hauteur des promesses**. Celle-ci fut pourtant l'argument principal des défenseurs de la précédente extension de Roissy. Ce chantage à l'emploi n'est plus tolérable. D'autant qu'aujourd'hui des entreprises envisagent même de délocaliser une partie de leur activité !

**Le MRC demande donc une étude fiable sur les retombées économiques pour nos communes de l'aéroport CDG (nombre d'emplois durables et qualifiés créés)**. Les habitants des communes riveraines doivent à nouveau bénéficier en priorité des emplois créés.

**Les discriminations à l'emploi que subissent certains jeunes de nos quartiers doivent être traitées rapidement**.

## **Repenser globalement la politique des transports**

Dans ce domaine, le gouvernement UMP nous montre aussi **son manque d'ambition et sa gestion à court terme**.

L'accroissement du trafic aérien au-dessus du Bassin Parisien ne pourra être **maîtrisé durablement** que si l'on réoriente totalement les priorités en matière de transports et d'aménagement du territoire. Il faut **développer en priorité le ferroutage** dans le cadre d'un plan de grands travaux.

**Le TGV doit être privilégié** pour les liaisons intérieures et avec les pays frontaliers.

Une **densification du réseau** grande

vitesse à l'échelle nationale et européenne et **des prix plus attractifs** doivent permettre de le populariser. Sans une offre ferroviaire attractive, la multiplication des compagnies « *bas prix* », favorisée par la déréglementation européenne, entraînera une hausse non maîtrisée du trafic aérien.

## **Le double langage d'une droite peu soucieuse des habitants de l'Est du Val d'Oise**

**La droite toute-puissante dans le département** (majorité au conseil général, 7 députés sur 9 et quelques sénateurs...) semble **coincée, entre son soutien idéologique sans faille au gouvernement et les attentes légitimes de la population**.

Reçu récemment par **JP Raffarin**, les parlementaires UMP-UDF du Val d'Oise, **n'ont pas protesté devant sa décision d'enterrer définitivement** le projet de troisième aéroport.

La droite locale n'aurait-elle donc **aucun poids dans sa majorité** pour faire valoir les intérêts légitimes des Val d'Oisiens ? **Ou bien nous tromperait-elle** lorsqu'elle affirme défendre leur cadre de vie ?

## **Se mobiliser ensemble contre toutes les nuisances de Roissy**

Le gouvernement a cédé sur la hausse du tabac sous la pression de quelques milliers de buralistes et il ignorerait les aspirations de plusieurs centaines de milliers d'habitants... ? Il est donc important de **montrer la détermination des populations riveraines** de l'aéroport de Roissy.

**Le MRC appelle donc les citoyens et les élus de progrès à se mobiliser et agir. La qualité de vie ne doit plus être sacrifiée sur l'autel de la rentabilité et des intérêts particuliers**.

Le MRC contribuera aux actions de lutte **contre l'extension** de l'aéroport de Roissy et **pour la relance** du projet de 3<sup>ème</sup> aéroport.

# **Avec le Mouvement Républicain et Citoyen**

## **LE 25 JANVIER 2004 A PARIS, EXIGEONS ENSEMBLE :**

- **l'arrêt des vols de nuits à Roissy**
- **le plafonnement** du nombre de vols dans la journée
- **l'aménagement** de la plate-forme de Vatry pour assurer le transfert du FRET
- **la révision immédiate** du Plan de Gène Sonore
- **des moyens supplémentaires** pour l'insonorisation des riverains
- **des compensations financières et fiscales** à la dépréciation des biens
- **la relance du 3<sup>ème</sup> aéroport** dans le grand Bassin Parisien